

# Commune de Rustenhart

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE RUSTENHART de la séance du 10 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix du mois de décembre 2019 à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du cinq décembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric GIUDICI, Maire.

### Etaient présents :

André AMBIEHL, Gervais BELLICAM, Jean-François BINTZ, Philippe FERREIRA, Frédéric GIUDICI, Mario HEGY, Valérie MOUROUGASSIN, Frank PETERSCHMITT, Doris SCHNEIDER.

### Absents :

Vincent ANTOINE, Roxane BERNARD, Béatrice HASSENFRAZT, Sandra HAZEMANN, Christian KUHN, Marc WILDY

### Absents excusés :

### Absents excusés et procurations :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Budget principal : Décision modificative n°2 de l'exercice 2019
2. Divers et informations

Avant le début du conseil municipal, Mario HEGY aimerait connaître la raison pour laquelle il fallait prendre une décision délibérative avant la fin de l'année. Monsieur le Maire explique que cette décision devait être prise en 2019 afin de pouvoir verser la subvention avant le vote du nouveau budget.

### **1. Budget principal : Décision modificative n°2 de l'exercice 2019**

Affaires socioculturelles et sportives.  
Associations - modification des subventions 2019.

Les membres de la section basket ont assuré le service lors de la fête des aînés qui s'est déroulée le 24 novembre dernier.

A ce titre, comme l'année passée, M. le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 350 €.

M. le Maire propose de procéder à la décision modificative suivante :

Associations	Montant de la subvention (23/03/2019)	Décision modificative n° 1 (10/09/2019)	Décision modificative n° 2 (12/12/2019)	Nouveau montant de la subvention (12/12/2019)
G.A.S. (Groupement d'Action Sociale)	510,00 €	+ 85 €		595,00 €
C.S.C.R. (Cercle Sportif et Culturel de Rustenhart)	3 000,00 €	0	+ 350 €	3 350,00 €
A.P.E.R. (Association des Parents d'Elèves de Rustenhart)	200,00 €	0		200,00 €
Téléthon	200,00 €	0		200,00 €
Conseil de Fabrique	5 000,00 €	0		5 000,00 €
Amicale des Donneurs de Sang	200,00 €	0		200,00 €
Association Dis-moi comment	200,00 €	0		200,00 €
Association de Pêche Etang de la Hardt	2 500,00 €	0		2 500,00 €
Coopérative scolaire (sortie école)	2 500,00 €	0		2 500,00 €
Aide au voyage scolaire	1 200,00 €	-85 €	- 350 €	765,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	200,00 €	0		200,00 €
UNC-AFN - anciens combattants	200,00 €	0		200,00 €
Chorale Sainte Cécile	200,00 €	0		200,00 €
Club photo Rust & Art	200,00 €	0		200,00 €
ACHING (prêt sono)	200,00 €	0		200,00 €
Hardt Team	200,00 €	0		200,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>16 710,00 €</b>	<b>00,00 €</b>		<b>16 710,00 €</b>

Le montant total des subventions imputé au 6574 demeure inchangé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à 8 voix POUR la décision modificative telle que présentée.

André AMBIEHL s'abstient.

## **2. Divers et informations**

- L'agent communal absente depuis le mois d'avril, est toujours en arrêt maladie jusque fin décembre 2019
- Doris SCHNEIDER remercie toutes les personnes présentes d'être venues au conseil municipal.
- Les 2 derniers conseils municipaux du 30 septembre et du 12 novembre seront approuvés en janvier prochain.

Béatrice HASSENFRTZ rentre dans la salle du conseil à 20H10.

- Le téléphone ne fonctionne pas à l'école, fait remarquer Mario HEGY. Doris SCHNEIDER fait savoir que la fibre sera installée mercredi 18 décembre au groupe scolaire.
- Mario HEGY souhaite que les administrés soient bien informés sur le futur PLUi. Ils ne se rendent pas compte de l'impact que cela va avoir, une fois voté. Il ne faut pas accepter le PLUi tel que proposé. Monsieur le Maire dit que l'ensemble du conseil municipal a voté contre le PLUi. Il faut donner des réponses et ne pas attendre que ce soit définitif. Monsieur le Maire demande que Monsieur BOURGEGAIS rencontre les personnes concernées par le PLUi .
- Mario HEGY et Philippe FERREIRA veulent revenir sur un mail envoyé par Monsieur le Maire à l'ensemble des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire répond : « On n'est pas là pour faire campagne ». Ils veulent porter plainte pour diffamation. Monsieur le Maire répond : « Ils n'ont qu'à le faire ».

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H25**

## ORDRE DU JOUR

1. Budget principal : Décision modificative n°2 de l'exercice 2019
2. Divers et informations

### Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal de Rustenhart – Séance du 10 décembre 2019

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
SCHNEIDER Doris	1 <sup>ère</sup> adjointe au Maire		
BELLICAM Gervais	2 <sup>ème</sup> adjoint au Maire		
MOUROUGASSIN Valérie	3 <sup>ème</sup> adjointe au Maire		
AMBIEHL André	Conseiller		
ANTOINE Vincent	Conseiller	ABSENT	
BERNARD Roxane	Conseillère	ABSENTE	
BINTZ Jean-François	Conseiller		
FERREIRA Philippe	Conseiller		
HASSENFRTZ Béatrice	Conseillère	ABSENTE	
HAZEMANN Sandra	Conseillère	ABSENTE	
HEGY Mario	Conseiller		
KUHN Christian	Conseiller	ABSENT	
PETERSCHMITT Frank	Conseiller		
WILDY Marc	Conseiller	ABSENT	